

Convention du 31/05/2022 entre le Centre Spirituel Ignatien *La Pairelle* et ESDAC à propos des week-ends JONAS

1° Le Centre spirituel La Pairelle souhaite persévérer sur la voie de la pédagogie élaborée par l'équipe JONAS (ESDAC). Dans ce but, le Centre spirituel et JONAS (ESDAC) conviennent de ce qui suit.

2° Prix journalier par personne en 2022

	PENSION COMPLETE	ANIMATION + FRAIS ADMIN.	TOTAL
	Par WE	Par WE	WE
Adulte	91,00 €	20,00€	111,00 €
Étudiant (+de 20 ans), chômeur	69,00 €	20,00€	89,00 €
Couple	182 ,00€	40,00€	222,00 €
1er enfant de 3 à 12 ans	44,00 €	20,00€	64,00 €
2 ^{ème} enfant de 3 à 12 ans	32,60 €	20,00€	52,60 €
A partir du 3 ^{ème} enfant de 3 à 12 ans ans (prix par enfant)	14,50 €	20,00€	34,50 €
1er enfant de 13 à 20 ans	55,80 €	20,00€	75,80 €
2 ^{ème} enfant de 13 à 20 ans	44,10 €	20,00€	64,10 €
A partir du 3 ^{ème} enfant de 13 à 20 ans (prix par enfant)	29,80 €	20,00€	49,80 €
Enfants de - de 3 ans	0,00€	20,00€	20,00 €

3° Défraiement de l'animation / prise en charge des frais

Pour les week-ends JONAS, le Centre s'engage à :

- verser une indemnité de **450 €** en liquide pour l'ensemble de l'animation du week-end. L'équipe animatrice se charge de répartir cette somme pour couvrir les différents frais. Cette indemnité sera versée directement à l'équipe d'animation.
- assurer la pension (logement et nourriture) des animateurs durant la session « JONAS » (*pas* le repas du vendredi soir). En principe le nombre d'animateurs ne devrait pas être supérieur à 9 (animateurs adultes et jeunes).
- rembourser les frais de déplacement de maximum 3 animateurs adultes :
 - soit les frais de voiture : du lieu d'habitation jusqu'à La Pairelle, aller et retour
 - soit les frais de train (faire une photocopie du ticket).
 Ces frais seront ajoutés sur les feuilles d'animation. Si des animateurs viennent de l'étranger, le Centre remboursera exclusivement les frais couvrant la distance entre la frontière belge et la Pairelle.
- rembourser les frais occasionnés par l'achat de matériel d'animation à concurrence de maximum 40 euros par week-end. Le remboursement se fera en cash par la caisse de l'accueil du Centre exclusivement sur présentation de tickets de caisse ou de factures, de préférence le vendredi après-midi.

La publicité dans le programme du Centre, les photocopies (max. 80 pages) et les salles mises à la disposition des week-ends *sont prises en charge par le Centre.*

4° Relations avec le secrétariat / annulation du week-end

La personne de contact pour toute demande, renseignement etc. est

Angela : info@lapairelle.be

En cas d'indisponibilité d'Angela, contacter Delphine : secretariat@lapairelle.be

- **Pour chaque week-end JONAS, un animateur principal sera désigné.** C'est lui qui sera *le seul interlocuteur* avec le secrétariat du Centre pour toutes les questions.
- **Pour le mardi précédent au plus tard, l'animateur principal est chargé**
 - d'inscrire auprès de Delphine : info@lapairelle.be, les animateurs jeunes en précisant dans la mesure du possible leurs données complètes : nom, prénom, adresse, date de naissance, mail.
 - d'indiquer s'il y a des changements d'horaire pour les repas
 - de demander si nécessaire un prêtre pour célébrer une messe ou des confesseurs : il fait la demande à Angela (ou Delphine) quinze jours avant le week-end en donnant les moments désirés.
- **Au plus tard, un mois avant l'activité,**
 - La Pairelle envoie à l'animateur principal la liste des familles inscrites en spécifiant les prénoms et dates de naissance des enfants et si certaines familles viennent en groupe (ex. : END). Ensuite, à chaque nouvelle inscription (ou désistement), le secrétariat avertit des changements l'animateur principal.
 - Lorsqu'il estime que le nombre maximal de participants est atteint, l'animateur principal en avertit immédiatement le secrétariat. Les éventuelles nouvelles demandes d'inscription seront mises sur une liste d'attente.
 - *Si le nombre de familles est important (8 familles ou 20 enfants), le secrétariat en avertit l'équipe au plus tôt afin de trouver les animateurs jeunes en conséquence.*
 - *Le secrétariat demande à chaque famille et à chaque responsable/référent d'END l'autorisation de transmettre leurs coordonnées aux animateurs afin que ceux-ci puissent gérer les questions directement avec les familles / équipes END (adolescents, personnes seules, aumôniers ...)*
 - *Les animateurs du WE souhaitent aussi envoyer eux-mêmes une lettre aux familles quelques jours avant le WE.*
- **Au moment de l'inscription, le secrétariat de la Pairelle fait passer le message que :**
 - l'arrivée a lieu le vendredi soir (sauf exception) même s'il n'y a pas d'activité prévue le vendredi ;
 - l'animation des enfants est adaptée aux enfants jusqu'à 12 ans et donc qu'il vaut mieux ne pas inscrire d'enfants de plus de 12 ans.
- **Le nombre minimal de familles pour un week-end JONAS est de 4 familles.** En deçà de ce nombre, le week-end sera annulé. La décision d'annulation se prend une semaine à l'avance, soit le vendredi de la semaine précédente. C'est le secrétariat qui le signale à l'équipe animatrice.
- **Si le nombre total de personnes (participants et animateurs) est inférieur à 32,** les locaux attribués au week-end seront en principe Emmaüs et Béthanie. **A partir de 33 personnes,** les locaux attribués pourront se trouver dans la grande maison et à Béthanie, moyennant accord avec le Centre. L'attribution des locaux se fera en consultation avec l'animateur principal, en tenant compte des autres groupes présents dans le Centre spirituel.

5° Arrivée des animateurs

- Les week-ends JONAS débutent officiellement à 20h00 le vendredi et se terminent le dimanche à 14h00.
- L'équipe des animateurs arrive le vendredi. Ils prennent un pique-nique le soir.
- Si les animateurs souhaitent venir plus tôt, ils en informent la Pairelle au minimum une semaine à l'avance, et prennent à leurs frais leur logement et leurs repas au Centre.

6° Locaux et matériel

- L'équipe JONAS peut entreposer du matériel dans **le local du matériel animation¹** se trouvant à la cave. Comme d'autres animateurs entreposent aussi du matériel dans ce local, l'équipe JONAS veillera, après chaque week-end, à remettre le matériel à une place où il est bien indiqué que ce matériel appartient aux animations JONAS et que d'autres animateurs ne peuvent l'utiliser.
- Le Centre veille à mettre à la disposition des animateurs un local où ils puissent se réunir et garder du matériel dès le vendredi midi et pendant le week-end.
- Si l'animation se fait dans la grande maison, on précisera quel local y sera mis à la disposition des tout-petits (qui ne descendent pas à Béthanie. Dans la mesure du possible, le Centre mettra à leur disposition « la Rotonde » (espace librairie du rez-de-chaussée en face du réfectoire), car il offre la possibilité d'y surveiller les enfants qui ne restent pas à table jusqu'au bout lorsque les repas se prolongent.

7° Accueil des familles

- Le premier accueil des familles le vendredi soir est assuré de manière commune par l'équipe de l'Accueil du Centre et les animateurs JONAS. Dès 19h30, au moins un animateur Jonas sera présent à l'accueil.
- Lorsqu'une famille arrive, elle passe à l'accueil pour recevoir les clés des chambres. Si nécessaire, les animateurs JONAS les guident vers les chambres et les aident à s'installer.
- Il n'y a pas de repas prévu pour les familles le vendredi soir. Si certains pique-niquent, les animateurs Esdac veillent à ce que tout soit rangé et propre.
- A 21h30 au plus tard, l'équipe d'accueil du Centre est partie. Si des familles doivent encore arriver, les clés et la liste des chambres seront remises à l'animateur principal du week-end. C'est lui qui accueillera les derniers arrivants et les conduira jusqu'à leur chambre.
- Si des familles arrivent le samedi matin, les animateurs JONAS les accueillent.
- Pour toute demande particulière, dire aux familles de contacter l'animateur principal.
- Si aux heures d'ouverture de l'Accueil les familles n'ont pu régler leur paiement, elles le règlent par virement après le week-end.

8° Pendant le week-end

- Les animateurs jeunes sont responsables des enfants uniquement pendant les périodes d'animation du week-end. Pendant les autres périodes, notamment pendant les repas et les temps de repos/ temps libre, les parents sont responsables de leurs enfants. Les animateurs JONAS informent clairement les parents de cette règle au début du week-end et la leur rappellent pendant le week-end si nécessaire.
- Il est important de veiller à ce que les enfants ne jouent pas seuls dans des endroits dangereux pour eux (cages d'escalier, escalier de secours, promenoir du 3^{ème} étage, caves, etc.) et qu'ils n'endommagent pas par leurs jeux le parc et le jardin. Ne pas les laisser jouer tout seuls.

¹ Au début de 2022 : ce local est apparu dans un grand désordre ; plusieurs personnes sont venues y déposer des objets et même se servir de ce qui appartient aux WE Jonas. Une équipe Esdac + des jeunes viendra ranger ce matériel.

- Pour les services de la vaisselle et du dressage des tables après les repas, les animateurs JONAS informeront les participants que l'on compte sur leur contribution.
- Pendant les repas dans la grande maison du Centre Spirituel, sont prévues en principe deux personnes pour le service des tables et la vaisselle. Un animateur JONAS est responsable de signaler aux personnes de service qu'on peut débarrasser les tables et aide lui-même au service des tables. Il est aussi vigilant à faire avancer le repas sans toutefois trop bousculer les familles.
- Si le week-end JONAS a lieu principalement à Emmaüs, les repas se prennent aussi à Emmaüs. L'équipe JONAS est alors responsable de venir chercher les repas à la cuisine à 12h15 et 18h45, et de rapporter les plats après le repas (les plats vides sont nettoyés à Emmaüs). À Emmaüs, les animateurs Jonas sont entièrement responsables du bon déroulement des repas et de la vaisselle. La personne de permanence à l'accueil le vendredi soir, montrera à l'animateur principal où et comment ranger la nourriture restante.

9° À la fin du week-end :

L'équipe des animateurs JONAS s'engage :

- à remettre en ordre les locaux utilisés pour leurs diverses animations. (remettre les tables et les chaises comme ils les ont trouvées avant le week-end),
- à demander aux familles de bien vouloir plier les couvertures, vider les poubelles, fermer fenêtres et radiateurs et laisser la clé sur la porte de la chambre. Le nettoyage est fait par le personnel du Centre.
- à rester jusqu'à ce que la dernière famille participante ait quitté la maison. (Le week-end se termine à 14h30).

10° Préparation du programme annuel.

Le Centre doit prévoir le programme 6 mois avant sa parution. Ce programme doit donc être prêt pour le 15 février de l'année en cours. Le Centre reprendra contact avec le responsable JONAS pour convenir du nombre de sessions et de leurs dates.

11° Durée de la convention :

La convention est faite pour une année. Elle est renouvelée, sauf préavis, chaque année après une évaluation faite par les deux parties.

Les prix seront mis à jour selon le tarif du Centre en vigueur à ce moment-là.

Nous tiendrons compte des coûts réels, pertes ou profits, pour la mise à jour des tarifs.

12° Formulation du prix dans la publicité

Le calcul du prix étant variable d'une famille à l'autre, en fonction de la composition de celle-ci, aucun prix n'est indiqué sur le folder mais bien la phrase suivante : « *Prix du week-end : adapté selon la composition de la famille. Vous pouvez contacter le secrétariat pour plus d'informations.* »

Le secrétariat peut communiquer à l'équipe JONAS la table de calcul du prix si nécessaire.

Fait à Wépion, le
Pour le Centre spirituel

Pour le groupe « JONAS »

Thierry Lievens sj
Directeur

Cécile Gillet
Responsable couples et familles ESDAC